



Harcèlement morale

Par philippe50

Bonjour suite a une rupture de pacs et après jugement, mon ex me harcèle a longueur de journée ainsi que mon entourage ,maire de mon village, directrice d'école, nourrice ect.....

Par quelle action de justice puis-je faire cesser ces menaces, j'ai déjà déposé une main courante, me faut-il un avocat, merci de me guider dans cette démarche.

A savoir j'ai obtenu la garde des enfants, je dois toute fois assure les trajets allez retour tout les 1er Week End de chaque mois, ainsi que pour les vacances 700 Km aller-retour, lui a obtenu la jouissance de la maison jusqu'à sa vente, et dois me verser une pension de 220? ce qu'il ne fait pas.

ses harcèlements a répétitions pendent mes heures de travail finisse pas me détruire le morale et altère mon sommeil et mes capacités professionnel